

PORTANT COMPOSITION DU JURY D'EXAMEN DES ETUDES MEDICALES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

LE PRESIDENT

DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC EXPERIMENTAL UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education.

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales.

Vu les statuts de l'EPE UCA;

ARRETE

Article 1:

La composition des jurys d'examen des Etudes Médicales de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales comme suit :

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1ère année (DFASM1) :

Membres du jury:

Xavier MOISSET, Président du jury, PU-PH Anne-Elisabeth HENG, Vice-président du jury, PU-PH

Semestre 1:

Marlène BARROSO-FONTANEL, PRCE Yves BOIRIE, PU-PH Anthony BUISSON, PU-PH Corinne BOUTELOUP, MCU-PH Frédéric COSTES, PU-PH Michel D'INCAN, PU-PH Jean-Marc GARCIER, PU-PH Laurent GUY, PU-PH Matthieu JABAUDON-GANDET, PU-PH Alexandre LAUTRETTE, PU-PH Olivier LESENS, PU-PH Igor TAUVERON, PU-PH

Semestre 2:

Isabelle BARTHELEMY, PU-PH
Stéphane BOISGARD, PU-PH
Frédéric CHIAMBARETTA, PU-PH
Emmanuel COUDEYRE, PU-PH
Franck DURIF, PU-PH
Jean-Marc GARCIER, PU-PH
Matthieu JABAUDON-GANDET, PU-PH
Alexandre LAUTRETTE, PU-PH
Thierry MOM, PU-PH
Anne TOURNADRE, PU-PH
Catherine VAURS-BARRIERE, MCF

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2ème année (DFASM2) :

Membres du jury:

Alexandre LAUTRETTE, Président du jury, PU-PH Matthieu JABAUDON-GANDET, Vice-président du jury, PU-PH

Semestre 3:

Marc ANDRE, PU-PH
Nicolas AUTHIER, PU-PH
Jacques Olivier BAY, PU-PH
Baptiste BOYER, Intervenant extérieur - PH
Emmanuel COUDEYRE, PU-PH
Frédéric DUTHEIL, PU-PH
Laurent GERBAUD, PU-PH
Isabelle JALENQUES, PU-PH
Pierre-Michel LLORCA, PU-PH
Xavier MOISSET, PU-PH
Marc RUIVARD, PU-PH
Jeannot SCHMIDT, PU-PH
Olivier TOURNILHAC, PU-PH

Semestre 4:

Denis GALLOT, PU-PH Jean-Marc GARCIER, PU-PH Alexandre LAUTRETTE, PU-PH Etienne MERLIN, PU-PH Catherine VAURS-BARRIERE, MCF

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3ème année (DFASM3) :

Membres du jury :

Jeannot SCHMIDT, Président du Jury, PU-PH Alexandre LAUTRETTE, Vice-Président du Jury, PU-PH

Isabelle BARTHELEMY, PU-PH Xavier MOISSET, PU-PH

Jury de validation du 2ème cycle des études médicales (jury DFASM3 restreint)

Membres du jury :

Jeannot SCHMIDT, Président du Jury, PU-PH Alexandre LAUTRETTE, Vice-Président du Jury, PU-PH

Isabelle BARTHELEMY, PU-PH Marc ANDRE, PU-PH

Article 2:

Le Directeur Général de l'EPE UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 octobre 2021

Le Président

Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

2 5 OCT. 2021

- Publié le

2 5 OCT. 2021

Modalités de recours: En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.